



Rue de Lodelinsart 53
6040 JUMET
Tél. 071/47.40.42.

Procès-verbal de l'assemblée générale de la F.E.F.B. qui s'est tenue à Anderlecht le 10 mars 2007

La séance est ouverte à 14h20 sous la présidence de M. Claude BIKADY, président.

Sont représentés les membres effectifs suivants : 201 C.R.E.Bruxelles (François FONTIGNY), 209 Chess Club Anderlecht (Luc VANDERHELSTRAETE), 226 Europchess (Raymond van MELSEN p.p.), 229 Caïssa Woluwé (Raymond van MELSEN et Jean-Paul TOMASI), 239 Boitsfort (Bernard LACROSSE), 289 Chant d'Oiseau (François FONTIGNY p.p.), 501 Charleroi (André BREDA, Fabrice GROBELNY et Claudio PIACENTINI), 506 Mons (Thierry AUDIN), 511 La Louvière (Claudio PIACENTINI p.p.), 514 Fontaine (Renaud BARREAU), 518 Soignies (Willy DESCHUYTENEER), 521 Tournai (Thierry AUDIN p.p.), 523 Binche (Catherine NARDELLO et Umberto VINCITORE), 541 Leuze (Paul STRUBBE), 550 Echiquier Franco-Belge (Jacky KOPIJKA), 601 Liège (Marc DE VETTOR et Jean-Christophe THIRY), 618 Echiquier Amaytois (Claude BIKADY et Daniel HALLEUX), 621 Ans (Eric LEBOUTTE), 622 Herve (Jean-Christophe THIRY p.p.), 810 Marche (Laetitia HEUVELMANS p.p.), 901 Namur (Damien ANDRE et Laetitia HEUVELMANS), 951 Waterloo (Pierre VAN de VELDE), 952 Wavre (Pierre VAN de VELDE p.p.) et 959 Fleurus (Didier DEWINTER).

D'emblée, le Président annonce que toutes les cotisations ont été apurées, hormis le 273 Grand Roque qui ne se réaffilie pas. Par ailleurs, le Cercle de Liège a demandé que soient abordés les problèmes de participation à la Coupe d'Europe et de révision des règlements des Interclubs nationaux.

M. van MELSEN rappelle la disparition récente de J. TONOLI et souhaite que l'Assemblée ait une pensée à son égard.

A la demande du Président, le Secrétaire donne le relevé des cercles disposant du droit de vote. Tenant compte des arrivées tardives de certains mandataires en cours de séance, le nombre total des voix disponibles est de 63.

Melle Laetitia HEUVELMANS et M. Willy DESCHUYTENEER sont désignés pour exercer les fonctions de scrutateurs pour les besoins de l'Assemblée.

1. Le procès-verbal de l'assemblée générale du 11 mars 2006 est approuvé à l'unanimité.

2. Rapports d'activités 2006 et directives pour 2007.

Une brochure est à disposition des membres et reprend les rapports exposés ainsi que les comptes de l'association.

a. M. BIKADY, président, fait part de sa décision de se retirer de la gestion de la F.E.F.B.; il rappelle les trois axes de ce qui a été son action en sa qualité de président :

1. *qualité* : action résolument tournée vers l'Elite : Commission Elite, soutien au Tournoi à normes de Charleroi, lobbying auprès de la F.R.B.E. pour des budgets tournés vers la professionnalisation, défense d'un retour à un Championnat de Belgique de 10 joueurs, stages de formation pour les jeunes de – 20 ans, formation des dirigeants de cercle ;
2. *quantité* : nombreux échanges avec les cercles ayant permis de proposer une politique jeunesse active et de doter les clubs des outils pédagogiques adéquats (*méthode « étapes »*) ; ce travail en profondeur ne pourra porter pleinement ses fruits que dans le futur; création aussi de la carte de « membre sympathisant »;
3. *communication* : site Internet, Forum, lobbying auprès de la Communauté française ...

Il rappelle aussi les nombreux autres devoirs (CA F.E.F.B., CA F.R.B.E., Commissions Elite, Arbitrage, Statuts ...). Il termine en saluant le travail effectué par ses collaborateurs au sein de la FEFB et de la FRBE ainsi que par les « comitards » de l'ensemble des cercles.

M. BREDA propose que le titre de membre d'honneur soit conféré à MM. Claude BIKADY et Bernard LACROSSE. La proposition est acceptée par l'Assemblée.

b. M. GROBELNY, secrétaire, commente brièvement son rapport (réunions du Conseil et des A.G. F.E.F.B. et F.R.B.E., dossiers disciplinaires, cours d'arbitrage, formation des dirigeants de cercle, règlements F.R.B.E., *Pion f* et correspondances diverses).

Il appelle l'attention sur les propos particulièrement inconvenants tenus parfois sur le forum et leur effet désastreux pour la motivation des administrateurs les plus dévoués; il sollicite l'aide des responsables de chaque cercle pour rappeler à l'ordre ceux de leurs membres qui manquent de la plus élémentaire mesure en la matière.

c. M. BREDA, trésorier ff, présente son rapport.

Il commence par formuler un *mea culpa* concernant la facturation des cotisations de début d'année; elles ont été calculées sur base des affiliés au 30 septembre de l'année précédente alors qu'il ne s'agit que de cotisations provisoires; il prie les cercles de bien vouloir l'en excuser et note que les choses seront régularisées en octobre.

Pour le reste, il souligne le boni de plus de 5000 € réalisé en 2006, dû à l'absence malheureuse de *Pion f*.

d. Le Président donne lecture du rapport du Directeur des tournois, M. PIRON :

- *Interclubs 2006* : le titre de champion revient à Namur (901) ; sont sacrés en Division 2 Charleroi 2 (501) et le C.R.E.B. (201); en Division 3, c'est Amay 2 (618) et Marche 1 (810) qui s'imposent;
- *Individuels 2006* : dans le tournoi Elite, T. WILEY s'impose devant L. HENRIS et dans l'Accession, les deux montants sont Ph. GUISSSET et L. REMONT ;
- *Inter-ligues 2006* : la Ligue du Hainaut s'impose dans le tournoi seniors.
- *Individuels de parties rapides 2006* : le vainqueur est C. GULBAS.

Le rapport se termine par un rappel du calendrier des compétitions pour 2007 :

- Interclubs : les 22/4 (Mons), 29/4 (Marche), 13/5 (Liège) et 3/6/2007 (Ans) ;
- Individuels : à Fontaine du 17/5 au 20/5 et du 26/5 au 28/5/2007 ;
- Parties rapides : le 2/9/2007 à Fleurus ;
- Inter-ligues : le 9/9/2007 à Ans.

e. Bulletins

Vade Mecum

J.C. THIRY, secrétaire adjoint et responsable du *Vade Mecum*, évoque les activités l'ayant essentiellement occupé au cours de l'année 2006 : la révision des règlements des tournois de la FRBE, le remplacement occasionnel du secrétaire, la distribution du Vade Mecum 2006 aux cercles et aux arbitres, la conclusion des nouveaux contrats d'assurance pour la FEFB et la modération du forum.

Pion f

Hormis quelques points de détail, l'édition du *Pion f* qui vient de parvenir à chacun est unanimement saluée par l'Assemblée. Vu les déclarations de M. MONTAGNE, cette édition risque toutefois d'être unique. "Wait and see".

f. M. ANDRE, délégué à la jeunesse, commente son rapport :

Formations

- Les ligues du Hainaut, de Bruxelles et du Brabant Wallon ont rentré un rapport de formation ;
- Les étapes 1 à 5 de la *Méthode « Stappen »* sont régulièrement demandées par les cercles; l'étape 6 est en cours de traduction.

Compétitions

- Circuit J.E.F. 2006 : 4 étapes seulement (Leuze, Fleurus, Nivelles et Wavre), qui ont accueilli une participation en baisse par rapport à 2005 ; le peu d'engouement des organisateurs potentiels et des participants pose question; M. ANDRE communique les résultats sportifs;
- Individuels F.E.F.B. 2006 : 22 participants à Fontaine; l'élite – 20 ans est remporté par X. MASTALERZ, l'élite – 14 ans par Th. REAL, l'open par L. COLLILI;
- Inter-écoles 2006 : organisé à Gosselies, il a réuni 9 équipes en primaires et 8 en secondaires ;
- Championnat de Belgique 2006 : plus grande participation francophone par rapport à 2005 et un titre (N. GULLENTOPS) en – 10 ans; encadrement par A. DAL BORGIO;
- Inter-ligues 2006 : remporté par la Ligue de Namur/Luxembourg;
- Divers : MM. MARVILLE et GULLENTOPS ont représenté nos couleurs à l'Open international pour jeunes d'Agneaux-Saint-Lô.

Projets 2007

Le circuit J.E.F. attend des organisateurs (une seule ronde jusqu'à présent à Charleroi et peu de participants); la finale interscolaire F.E.F.B. attend aussi un organisateur pour le 21 avril 2007 tandis que M. DAL BORGIO a été désigné comme accompagnateur pour les prochains Championnats de Belgique 2007 à Ostende. M. ANDRE termine en annonçant que pour raisons familiales, il ne se représentera pas à la jeunesse.

f. M. HALLEUX, délégué à l'immatriculation et au classement, lit son rapport : 1485 affiliés dont 300 juniors; ont cessé leurs activités les cercles 537 (Quiévrain), 643 (Spa), 958 (Capablanca) et 272 (Grand Roque); il évoque le changement envisagé de date de transfert (du 30 avril au 30 juin) ainsi que les services « Gestionnaires de joueurs » et « Gestionnaires de clubs » actuellement disponibles. Il remercie chaleureusement et publiquement l'aide précieuse apportée par G. MARCHAL.

Un problème complémentaire qui relève du national est évoqué : la rentrée des résultats belges doit se faire dans les 30 jours mais ceux pour les tournois internationaux doivent l'être dans les 15 jours accompagnés d'un fichier PGN où tous les coups joués sont repris car la FIDE exige la communication des résultats dans les 30 jours sous peine d'amendes. M. THIRY propose de ne plus rentrer les tournois FIDE en retard car les amendes sont lourdes (plus de 600 euros pour 2006); M. BREDA préconise de mettre l'amende à charge des organisateurs fautif. Est également soulevée la question transitoire des tournois terminés en janvier de cette année (Th. AUDIN). Aucune décision officielle n'est prise.

g. M. DEWINTER, délégué aux relations publiques, déclare que la fonction a été créée il y a un an mais sans être bien définie; un fichier Excell a été constitué avec un grand nombre de contacts disponibles (RTBF, presse écrite, quotidiens locaux ...).

M. BIKADY prône une vulgarisation des contacts car les échos faits dans la presse ne peuvent qu'être bénéfiques pour mieux faire connaître les cercles et le monde des échecs.

M. DEWINTER ajoute que le réseau « Passe-Partout » est très preneur des infos « échecs ».

M. van MELSEN note que dans le guide de l'ADEPS, 6 stages d'échecs sont annoncés en région bruxelloise.

M. LEBOUTTE observe que la commune d'Ans reconnaît les échecs comme sport; il faut sans doute commencer par là.

5. M. STRUBBE donne lecture du rapport de **vérification des comptes**, en conclusion duquel M. DETHIER et lui-même proposent l'approbation des comptes 2006.

Le Secrétaire rappelle que l'option choisie pour la tenue des comptes est celle applicable aux grandes A.S.B.L. (exception faite du choix d'un réviseur d'entreprise comme commissaire).

A l'unanimité, l'Assemblée approuve les comptes 2006.

Par vote séparé, elle accorde décharge aux administrateurs à l'unanimité.

6. En ce qui concerne la cotisation 2008, l'Assemblée décide à l'unanimité de l'augmentation suivante :

- de 22 € à 25 € pour les adultes,
- de 11 € à 12,50 € pour les juniors,

étant entendu qu'un euro supplémentaire par joueur sera ristourné aux ligues.

M. DE VETTOR n'exclut dès lors pas de demander le rattachement du Cercle de Liège à une

autre ligue, la ligue liégeoise étant en léthargie. M. LACROSSE préconise d'éventuellement bloquer les montants de la ligue qui ne fonctionne pas, pour l'inciter à renaître de ses cendres. M. DE VETTOR observe aussi que les 1000 € budgétés pour la Coupe d'Europe sont insuffisants car trois clubs F.E.F.B. peuvent encore se qualifier; M. BIKADY propose de monter ce poste de 1000 à 3000 €, étant entendu que la dotation restera plafonnée à 1000 € par club participant.

Moyennant ces adaptations, les budgets 2007 et 2008 sont adoptés à l'unanimité.

7. Les **mandats** de MM. Daniel HALLEUX, Jean-Christophe THIRY, Didier DEWINTER et Damien ANDRE sont venus à échéance. Tous quatre sont candidats à un nouveau mandat. Par ailleurs, MM. Claude BIKADY et Philippe MAJEWSKI se retirent du Conseil. Sont également candidats à un mandat d'administrateur : MM. Eric LEBOUTTE, Claudio PIACENTINI et Raymond van MELSEN.

Au scrutin secret, M. HALLEUX recueille 62 voix, M. ANDRE recueille 61 voix, M. PIACENTINI recueille 58 voix, MM. THIRY et LEBOUTTE recueillent 57 voix, M. DEWINTER recueille 53 voix et M. van MELSEN recueille 48 voix. Les sept candidats sont donc élus pour un mandat de trois ans.

8. MM. Claude DETHIER et Paul STRUBBE sont désignés comme **vérificateurs des comptes** pour 2007.

9. Les ligues du Hainaut et de Liège sont appelées à communiquer leurs représentants au **Comité sportif d'appel**. Pour rappel, sont également membres du C.S.A. : MM. Luc VANDERHELSTRAETE (Bruxelles-Capitale), Claude DETHIER (Namur/Luxembourg) et Marc ROGER (Brabant-Wallon).

10. Sont désignés comme **délégués** pour représenter la F.E.F.B. aux assemblées générales 2007 de la F.R.B.E. : Melle Laetitia HEUVELMANS (901) ainsi que MM. Pierre VAN de VELDE (951), Didier DEWINTER (959), Jean-Christophe THIRY (601), Jean-Marie PIRON (290), Daniel HALLEUX (618), Raymond van MELSEN (229), Claude BIKADY (618), André BREDA (501), Damien ANDRE (901), Marc DE VETTOR (601), Claudio PIACENTINI (501), Renaud BARREAU (514) et Fabrice GROBELNY (501).

11. Interclubs de la F.R.B.E.

Le Cercle de Liège, par l'entremise de son président, propose formellement d'empêcher un club d'avoir plus d'une équipe au sein d'une même série. Cette proposition suscite de gros débats auxquels prennent part notamment MM. Didier DEWINTER, Thierry AUDIN, Bernard LACROSSE et Fabrice GROBELNY. La question semble se poser de manière plus pointue pour ce qui est de la Division 1. M. THIRY rappelle quant à lui les principales propositions de modification envisagées aux règlements des tournois de la FRBE.

La séance est levée à 18h00.

Claude BIKADY
président

Fabrice GROBELNY
secrétaire